

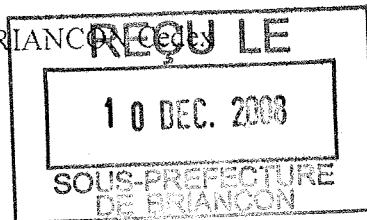


Marseille, le 20 novembre 2008

Direction Régionale Provence Alpes Côte d'Azur
34, rue Sainte Barbe - Le Thyrapolis - BP 92027
13201 Marseille cedex 01
Tél. : +33 (0)4 91 14 09 08
Fax : +33 (0)4 91 14 09 30

Monsieur le Président
Communauté de communes
Du Briançonnais
Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan

05105 BRIANÇON Cedex



Dossier suivi par : Clément Le Joubieux
N° Tél : 04 91 14 09 24
N° Fax : 04 91 14 09 30

Objet : Financement PLS pour la résidence pour travailleurs saisonniers
Grand'Boucle

Monsieur le Président,

Vous avez interrogé DEXIA Crédit Local sur le financement du projet cité en objet, pour un montant de 500 000€.

Vous trouverez ci-joint une proposition en PLS, qui vous permet d'allier les avantages fiscaux et sociaux :

- **Fiscal** : TVA réduite à 5,5% et exonération de la Taxe Foncière sur la Propriété Bâtie pendant 25 ans ;
- **Social** : un conventionnement avec l'Etat ouvrant droit à l'APL pour vos résidents ;

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.


Andrée NEUF MARS
DIRECTRICE DE CLIENTELE

Montage PRET LOCATIF SOCIAL (agrément 2008)

Le prêt PLS se compose d'une phase à long terme, sur 30 ans maximum, qui est précédée d'une période de mobilisation progressive des fonds d'une durée de 3 à 24 mois. Le financement est à taux révisable indexé sur livret A sur les deux phases.

PLS : PHASE DE MOBILISATION DES FONDS

▸ Durée : nous vous proposons une période de préfinancement de 3 à 24 mois, durant laquelle vous pouvez tirer les fonds en fonction des besoins de trésorerie liés aux travaux.

▸ Versement des fonds : nous vous proposons une procédure simplifiée de mise à disposition des fonds ; il vous suffit de nous prévenir 5 jours ouvrés avant la date de versement que vous souhaitez (montant minimum des tirages = 75 000 euros).

▸ Commission d'engagement : 0,2% du montant du prêt

▸ Taux d'intérêt de la période de préfinancement facturé à terme échu :

- 5,05 %* trimestriel

- 5,13 % * annuel

en fonction de la périodicité du prêt retenue

* Le taux d'intérêt en vigueur est révisé à chaque variation du taux du Livret A et tient compte d'un taux de livret A actuel de 4,00 %.

PLS : CARACTERISTIQUES DU PRET LONG TERME

Montant :	500 000€
Durée :	20 ans
Quotité de financement	Comprise entre 50% et 100% du prix de revient prévisionnel de l'opération (prêt 1% logement compris)
Périodicité :	Trimestrielle ou annuelle
Amortissement :	Progressif
Indexation du taux d'intérêt	100% sur le taux du Livret A
Taux d'intérêt initial (avec livret A=4,00%) :	5,05% trimestriel ou 5,13% annuel
Date de versement (si absence de phase de mobilisation) ou date de mise en place de la tranche d'amortissement	1/02/2009. Pour des dates ultérieures, nous demander.
Remboursement anticipé :	Possible à chaque échéance moyennant un préavis de 35 jours et une indemnité de 3% du capital remboursé par anticipation
Conditions de versement	Présence d'une convention APL

Cette offre est valable 1 mois à compter de ce jour.